

ADEESE

PROCÈS-VERBAL | Assemblée générale

Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation
UQAM, R-M130, 20 novembre 17h30

0.0 Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

Que l'ouverture de l'assemblée soit à 17:36

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

0.2 Animation, secrétariat et senti

Que Laurence, Fred Lamarre et Marie-Pierre Forest-Gaudet tiennent respectivement l'animation, le secrétariat et le senti de la présente assemblée.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

0.3 Adoption de l'ordre du jour

0.0 Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Animation, secrétariat et senti

0.3 Adoption de l'ordre du jour

0.4 Adoption du procès-verbal

1.0 Grève en soutien à la FAE

1.1 Levée des cours de 18h00

1.2 Grève du 23 novembre

2.0 Avis de motion

2.1 Vote électronique

2.2 Vote comodal

3.0 Élections sur le conseil exécutif

3.1 Élections sur le conseil exécutif

3.2 Sièges étudiants sur les instances facultaires

3.3 Conseil d'administration de l'ADEESE

4.0 Retour Congrès de la CRUES

5.0 Positions politiques

5.1 Règlement 5.5 (règlement de premier cycle)

5.2 Politique 23 (évaluation de l'enseignement)

5.3 Étudiant.es parent.es

5.4 Soutien à la Palestine

6.0 Procédures de clôture

6.1 Questions à l'exécutif

6.2 Questions diverses

6.3 Levée

Proposition: Que l'on adopte l'ordre du jour tel qu'amendé

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité

Amendement: Que l'on déplace le point 5 'avis de motion' au point 2 et que le reste de l'ordre du jour suive la suite logique.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Proposition privilégiée: Que l'on tienne une plénière de 10 minutes sur l'amendement

Dûment proposé

Dûment appuyé

Battu à majorité

Proposition privilégiée d'ajournement jusqu'à 6h30 afin de lever les cours de 6h.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité

Proposition de réouverture à 6h30

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adoptée à l'unanimité

Adopté à majorité

Proposition: Ajout du point 4.5 Soutien à la libération des otages

Dûment proposé

Dûment appuyé

Battu à majorité

Proposition: Que l'on déplace le point 4 Positionnement politique avant le point 2 Avis de motion.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Battu à majorité

Pour: 35 Contre: 49

0.4 Adoption des procès-verbaux

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 septembre

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adoptée à l'unanimité

1.0 Grève du front commun et FAE

1.1 Levée des cours de 18h

Caduc

1.2 Grève du 23 novembre

Proposition: Que des représentant-e-s de la FAE donne une présentation de 10 minutes, suivie d'une plénière de 10 minutes.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité

Proposition: Que l'on ajoute 10 minutes à la plénière.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Retiré à l'amiable

CONSIDÉRANT que les membres de l'ADEESE sont en majorité déjà employé.es des milieux scolaires publiques ou en voie de l'être

CONSIDÉRANT que la Fédération autonome de l'enseignement et l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal ont demandé le soutien des membres de l'ADEESE

CONSIDÉRANT que l'ADEESE milite pour la valorisation de la profession enseignante, pour des conditions de travail acceptables et contre la précarité financière

CONSIDÉRANT la précarité actuelle causée par l'inflation et la hausse historique du coût de la vie

CONSIDÉRANT le peu d'avancées dans les négociations entre les syndicats et le gouvernement

Que l'ADEESE soit en grève illimitée des cours réguliers et des stages (excluant les séminaires de stage) à partir du 21 novembre en soutien aux travailleur.e.s du secteur public.

Que L'ADEESE démontre son soutien pour les travailleur.e.s du secteur public.

Que l'ADEESE invite ses membres à participer à la manifestation de la FAE du 23 novembre 2023 au Parc Jarry.

Que l'ADEESE invite ses membres stagiaires et suppléant.es à joindre les lignes de piquetage devant les écoles publiques.

Que l'ADEESE demande un appui clair des syndicats des enseignant.es et des travailleuses de soutien du milieu scolaire dans leurs luttes actuelles et futures, notamment pour la salarisation de tous les stages, la protection contre le harcèlement et les violences à caractère sexuel en milieu de stage et la syndicalisation des stagiaires.

Que l'ADEESE demande aux syndicats des enseignant.es de s'opposer à la prolongation des stages en enseignement

Que la grève soit conditionnelle à ce que la Fédération Autonome de l'Enseignement (FAE) et/ou le Front commun soi.ent en grève durant ces journées.

Que la grève soit reconductible en date du 27 novembre

Dûment proposé

Dûment appuyé

Amendement: Que l'ADEESE soit en grève illimitée à partir du 21 novembre en soutien avec la FAE.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité

Pour: 64 Contre: 61 Abstention: 13

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 15 minutes sur l'amendement

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité

Pour: 70 Contre: 4

La question préalable est demandée

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté au 2/3

Amendement: Que la grève soit reconductible en date du 27 novembre

Dûment proposé

Dûment appuyé

La question préalable est demandée

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté au $\frac{2}{3}$

Adopté à majorité

Proposition privilégiée de changer la procédure de votation pour un vote secret

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté au $\frac{2}{3}$

Vote sur la principale:

Pour: 84

Contre: 47

Abstention: 5

Adopté à majorité

2.0 Avis de motion

2.1 Vote électronique

Article 10.10 (présentement) Il n'est pas possible de procéder à un vote électronique.

Article 10.10 (avec modification) Il est possible de procéder à un vote électronique.

Par Julie Lévesque

La personne n'étant pas présente, l'avis de motion est caduque

2.2 Votes en mode comodal

Étant donnée que la majorité du corps étudiant proviennent de montréal et les environs et que plusieurs de ceux-ci font de la suppléance dans les écoles

Étant donnée que la plupart du corps étudiants ont des cours dans différents pavillons comme le PK

Étant donnée que notre politique de santé, nous invite à nous isoler lorsque nous sommes malades

Que les assemblées générale aient une option de participation hybride avec enregistrement de la part des participant.e.s

Que les vote puissent donc aussi se passer de manière comodale

Par Josée Levesque

Proposition d'ouverture de l'avis de motion

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité

Amendement:

Que l'ADEESE élabore un projet pilote d'Assemblée générale en co-modale pour la session d'automne 2024

Qu'un procédurier soit rédigé et proposé en Assemblée générale lors de la première Assemblée de la session d'automne 2025.

Qu'advenant une sélection parmi les membres pour l'accès aux assemblées générales en comodale, que les étudiant.es parent.es, les étudiant.es immunosupprimé.es et les étudiant-e-s habitant à l'extérieur du Grand Montréal Montréal soient priorisé.es.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Sous-amendement:

Que les personnes en présentiel aient priorité en cas de problème techniques

Dûment proposé

Dûment appuyé

Demande de quorum

Le quorum est constaté à 42 personnes

L'assemblée générale est levée à 21h47